

Décret n°2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

Circulaire du 14 novembre 2005 relative à la mise en œuvre du contrat dénommé PACTE

Arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation de l'enseignement supérieur et de la recherche par la voie du PACTE et fixant le nombre et la répartition de postes offerts à ces recrutements

L'université de Bordeaux recrute par la voie du PACTE un adjoint technique de recherche et de formation (ATRF) échelle C1.

Au titre de l'université de Bordeaux, le nombre de postes à pourvoir est fixé à 1 dans l'emploi-type suivant : (profil détaillé en annexe 1) :

BAP	Emploi-type	Nombre de postes à pourvoir
G	Opérateur-trice logistique	1

Conditions d'accès

► être âgé d'au moins 16 ans et de moins de 28 ans et être sorti du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou avec un niveau de qualification inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de 2nd cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel, c'est-à-dire avoir au plus un diplôme de niveau VI, V bis ou V (inférieur au baccalauréat)

OU

► être âgé d'au moins 45 ans et être en situation de chômage de longue durée et bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

► satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique :

- › posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un pays membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen.
- › jouir de ses droits civiques.
- › aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions ne doit être portée au bulletin n°2 du casier judiciaire.
- › se trouver en position régulière au regard du service national ou de la journée d'appel de préparation à la défense.
- › remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions

Nature du contrat

Le recrutement donnera lieu à l'établissement d'un **contrat de droit public** régi par les dispositions du décret n°2005-902 du 2 août 2005 précité au plus tôt **à compter du 1^{er} septembre 2022 et d'une durée de 12 à 24 mois**. L'agent recruté suivra dans le même temps **une formation en alternance** (au moins 20% de la durée du contrat) en vue d'acquérir une qualification ou un titre à finalité professionnelle ou un diplôme qui lui permettra, s'il a été déclaré apte par une commission de titularisation, d'être **titularisé à l'issue de son contrat en qualité de fonctionnaire de l'Etat** dans le corps des ATRF après avis de la commission administrative paritaire académique du dit corps.

L'agent sera rémunéré pendant son contrat PACTE à 85% de l'indice majoré 343 soit 1366,21 € brut par mois.

AVIS DE RECRUTEMENT
D'UN ADJOINT TECHNIQUE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION ECHELLE C1
par la voie du PACTE

(Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat)

• SESSION 2022 •

Modalités d'inscription et dépôt des candidatures

A compter du 31 mars 2022 et **au plus tard le 28 avril 2022** (cachet de la poste faisant foi), les candidats doivent envoyer leur candidature **exclusivement au Pôle Emploi** à l'adresse ci-dessous :

POLE EMPLOI DE BORDEAUX BASTIDE
A l'attention de Monsieur Thibault BERGAMINI
4 rue René Buthaud
CS 71405
33072 BORDEAUX

Tout dossier parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur à la date limite ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet ne sera pas pris en compte.

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- **une lettre de motivation**,
- **un Curriculum Vitae détaillé** (précisant niveau d'études, formations éventuellement suivies, emplois occupés)
- **la fiche de candidature du dispositif PACTE** ci-jointe, dûment complétée.

Le candidat doit transmettre **un dossier par emploi-type**.

IMPORTANT La date limite d'envoi des dossiers de candidature est fixée au **28 avril 2022 inclus** (le cachet de la poste faisant foi). **Passé ce délai, toute candidature sera rejetée.**

Organisation du recrutement

L'examen des candidatures transmises par le Pôle Emploi à l'université de Bordeaux est confié à une commission de sélection, composée d'au moins 3 membres et nommée par le Président de l'université de Bordeaux.

Au terme de l'examen des dossiers de candidature, la commission établit une liste de candidats sélectionnés puis les auditionne.

Les candidats sélectionnés seront convoqués à **l'audition, qui se déroulera entre début juin et le 20 juillet 2022** (en présentiel ou en visioconférence selon la situation sanitaire), par courriers postal et électronique leur précisant la date et le lieu exacts à **l'université de Bordeaux**.

A l'issue des auditions, la commission arrête la liste des candidats proposés par ordre de mérite au recrutement.

La commission se prononcera en prenant notamment en compte la motivation et la capacité d'adaptation des candidats à l'emploi à pourvoir.

Pour tout renseignement complémentaire :

Site internet de l'université de Bordeaux :

<http://www.u-bordeaux.fr/Universite/Recrutement/Concours-et-campagnes-de-recrutement>

ou à défaut <https://www.u-bordeaux.fr/recrutement/>

Adresse du service en charge de ce recrutement à l'université de Bordeaux :

concoursITRF@u-bordeaux.fr